

Table ronde 2 : Les recherches de provenance : problématiques, outils et bonnes pratiques

Ariane James-Sarazin, musée de l'Armée

Titre de l'intervention : Recherche de provenance et patrimoine africain au musée de l'Armée

La question de la provenance des collections revêt une signification toute particulière pour le musée de l'Armée, à l'aube de son projet d'extension et de la mise en œuvre de son premier projet scientifique et culturel. En effet, il a été demandé par les gouvernements successifs au musée de l'Armée de réfléchir à la création d'un nouveau parcours dévolu à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, qui devrait voir le jour à partir de 2025. Dans le même temps, le musée de l'Armée a programmé deux projets d'expositions temporaires, l'une sur la notion de trophée, prévue en 2023, et l'autre sur les figures de militaires, explorateurs, anthropologues, collecteurs et collectionneurs, en 2025.

Avant de vous parler rapidement de la recherche de provenance au musée de l'Armée, je voudrais faire un point succinct sur les collections extra occidentales du musée de l'Armée, mais surtout sur les enjeux qu'elles revêtent dans le cadre d'un musée d'histoire militaire à travers bien évidemment les notions de trophée et de prise de guerre.

Né en 1905 de la fusion du musée d'Artillerie et du musée historique de l'Armée, le musée de l'Armée est l'héritier du garde meuble de la couronne et du magasin royal des armes qui donnèrent naissance en 1796 au dépôt d'artillerie, puis sous le Premier Empire, au musée de l'Artillerie. La création du musée historique de l'Armée est plus tardive, puisqu'elle date de 1896, et doit beaucoup à l'action d'une société savante, la Sabretache.

Depuis ses origines, le musée de l'Armée conserve dans ses collections des œuvres européennes, mais aussi d'Afrique, d'Asie, et plus rarement d'Amérique et d'Océanie. Ces objets ont longtemps été regroupés au musée de l'Armée sous l'appellation générique et extrêmement vague de « collections orientales ». Leur présence est attestée dès les années 1830 dans les premiers catalogues du musée de l'Artillerie qui était installé non pas sur le site des Invalides, mais dans le cloître de Saint-Thomas d'Aquin à Paris. Le catalogue de l'année 1835 liste ainsi des pièces égyptiennes ou mamelouk, des pièces dites arabes, mais sans plus de précisions. Il s'agit la plupart du temps essentiellement d'armes à feu, d'armes blanches, de sabres, de poignards, de couteaux ainsi que de pièces de harnachement.

En ce qui concerne l'Afrique, ce même catalogue de l'année 1835 révèle l'existence de plusieurs, je cite, « carquois de nègre des bords du Sénégal, avec leurs flèches », selon le lexique de l'époque. D'autres aires géographiques apparaissent au fil des pages de ces catalogues, notamment l'Afrique du Nord avec l'Algérie et le Maroc. Les descriptions de ces premiers catalogues de l'ancêtre du musée de l'Armée sont extrêmement sommaires, mais offrent une photographie somme toute assez juste de la composition de nos collections initiales. Néanmoins, les modalités d'entrée au Musée n'y sont que très rarement décrites de manière explicite.

La présence de ces objets extra occidentaux au sein des collections du musée de l'Armée s'explique pour plusieurs raisons sur lesquelles je vais revenir, mais qui ne les distinguent absolument pas, pour le musée de l'Armée, des pièces européennes. C'est là un point essentiel, les motifs de leur acquisition sont similaires aux collections européennes même si leur origine géographique diffère.



Leur entrée dans les collections du musée de l'Armée relève en effet principalement de trois modes d'enrichissement.

Il s'agit en premier lieu de pièces issues des grands cabinets royaux et princiers, confisqués au moment de la constitution du musée de l'Artillerie, sous la Révolution. . C'est le cas notamment des collections de la Couronne de France, principalement composées de cadeaux diplomatiques, notamment extra occidentaux, complétés de pièces exotiques, collectées à titres de *curiosa* par des collectionneurs prestigieux, je pense notamment au prince de Condé à Chantilly. S'y rattachent les quelques pièces de provenance étrangère moins bien identifiées dans les collections, collectées à titre de butins militaires pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, par exemple quelques armures japonaises qui appartenaient au *stathouder* de Hollande, et qui provenaient du Palais de La Haye.

Il s'agit en second lieu d'objets provenant des conquêtes coloniales de la France au XIX^e siècle, Afrique du Nord, Sahara, Afrique Noire, mais aussi Indochine et Chine. Cet ensemble regroupe soit des objets qui ont été directement confisqués à l'issue d'opérations militaires lointaines, soit des pièces collectées par les résidents militaires ou civils comme un témoignage historique, ethnographique ou scientifique, et offertes comme telles au Musée. La notion de prise de guerre est rarement explicite dans les premiers catalogues du Musée ainsi que dans son inventaire. Les mentions sont plutôt du type, « pris au combat de ... », « campagne de ... ». Il s'agit, pour l'institution militaire dans sa globalité, et non uniquement pour le musée de l'Armée, d'honorer alors les grandes gloires militaires et de célébrer les conquêtes de l'armée française mise à mal, rappelons-le, pas sa défaite face à l'Allemagne en 1870, mais aussi de conserver l'histoire de l'armée, de ses unités et des matériels employés.

Troisième raison de la présence de ces collections extra occidentales au musée de l'Armée, de nombreux dons ou achats qui concernent des œuvres collectées par des voyageurs ou des amateurs à titre d'objets d'art ou de curiosités. Ils illustrent de ce fait le rôle qu'ont toujours joué les armes exotiques comme souvenirs de voyages ou pièces de collection. Ces objets ne sont pas forcément liés à des opérations militaires et les circonstances de leur collecte ne sont pas toujours connues. En outre, les échanges ayant abouti à leur présence *in fine* dans les collections du musée de l'Armée ne sont pas uniquement ou forcément gouvernés par des rapports asymétriques. C'est parfois leur inscription temporelle dans l'époque coloniale qui a jeté le doute sur leur modalité de collecte et qui les fait paraître le plus souvent illicites, par une forme d'assimilation abusive.

Après ce rapide tour d'horizon des collections extra occidentales au musée de l'Armée, je voudrais revenir très rapidement, avant de vous parler de notre entreprise de recherche de provenance, sur les enjeux que revêt la présence de collections extra occidentales pour un musée d'histoire militaire. Les questions de provenances constituent, nous le savons, un sujet sensible dans le milieu muséal. Mais elles prennent une résonance toute particulière dans un musée d'histoire militaire. Cela peut paraître une évidence, mais je tiens malgré tout à le rappeler, le patrimoine conservé dans une institution comme le musée de l'Armée est en grande partie issu de confrontations conflictuelles, autrement dit, de guerres. Avec des puissances européennes, non européennes et pour certaines dans un cadre qui n'est pas forcément d'ordre colonial. L'histoire militaire est en effet faite de conquêtes, d'attaques et de ripostes, d'opérations militaires, défensives ou offensives, voire de pacifications suivant les termes alors employés. Comme musée d'histoire du fait militaire, le musée de l'Armée se doit de replacer celui-ci dans un contexte plus large que celui du pré-carré national selon une approche d'histoire mondiale de la France à travers toutes les interactions possibles, tout en



donnant à ses publics des clés de lecture à plusieurs niveaux : histoire militaire, politique, diplomatique, économique, histoire des mentalités, des représentations, etc.

Aborder les guerres coloniales sans objets, issus de la culture de celui que l'on considère alors comme l'adversaire, reviendrait par exemple, si vous me permettez cette comparaison extrême, à parler de la Seconde Guerre mondiale de manière univoque, du seul point de vue français, sans montrer d'objets allemands, italiens, japonais, américains ou encore britanniques. La comparaison a bien sûr ses limites, mais elle illustre l'importance de l'autre, allié ou ennemi, dans un musée d'histoire militaire, sauf à promouvoir une vision asymétrique et de ce fait, paradoxalement ethnocentrée et nationaliste de l'histoire des civilisations.

Parmi les objets du fond extra occidental du musée de l'Armée, figurent de nombreuses pièces, emblèmes et armes, prises lors des conquêtes coloniales ou de combats. De tels objets sont des prises de guerre et relèvent de la catégorie des trophées. C'est-à-dire qu'ils matérialisent la victoire d'une entité militaire contre une autre et acquièrent de ce fait une charge symbolique forte dans le monde militaire. La pratique est courante dans le monde militaire depuis des siècles. Elle est attestée au moins depuis l'Antiquité, dans toutes les civilisations, entre puissances européennes comme dans les conflits avec des puissances non européennes, dans un cadre colonial ou non. Dans la psyché militaire, il est en effet déshonorant pour un soldat ou une unité de perdre ses emblèmes, remis par le pouvoir politique, qu'il soit royal ou républicain dans un cadre européen, ou bien ses armes, en particulier les pièces d'artillerie, porteuses des symboles d'un État ou d'un monarque. On préfère donc détruire les emblèmes, plutôt que de les livrer à l'ennemi. La pratique est encore attestée pendant la Seconde Guerre mondiale : le musée de l'Armée conserve ainsi dans ses collections des fragments d'emblèmes qui ont été découpés par les soldats et conservés, voire cachés, afin de les soustraire aux armées allemandes.

Je suis obligée, compte tenu du temps qui m'est imparti, de passer rapidement sur cette notion de trophée qui est pourtant tout à fait fondamentale et qui nourrira, outre une exposition temporaire du Musée, un séminaire pluridisciplinaire à partir de l'automne 2020 en collaboration avec d'autres institutions.

Venons-en maintenant à la recherche de provenance au musée de l'Armée. Cette recherche de provenance, je vous l'ai dit en introduction, s'insère dans un projet d'extension qui va permettre au musée de l'Armée de développer toute une section consacrée à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation. Notons que cette histoire n'était pas présente en tant que telle au musée de l'Armée dans ses collections permanentes, même si le projet ATHENA de modernisation de l'établissement entre 1994 et 2010 avait prévu un parcours dédié aux « horizons lointains » qui ne fut jamais réalisé, ce qui explique que le passé colonial de la France ait fait l'objet, à titre quasi compensatoire, de plusieurs expositions mémorables du Musée, comme *Algérie 180-1962, avec Jacques Ferrandez* en 2012 et *Indochine. Des territoires et des hommes, 1856-1956* en 2014.

Dans cette perspective, le musée de l'Armée a donc souhaité faire de la recherche sur de la provenance de ses collections extra occidentales, un axe majeur de sa politique scientifique et culturelle. Cette démarche répond à une double exigence, à la fois de meilleure maîtrise patrimoniale des collections, mais aussi de transparence et d'éthique. C'est dans ce cadre que nous avons recruté en 2019 une personne, spécialiste de la question de la recherche de provenance, notamment pour le patrimoine africain, qui a donc été affectée à plein temps à cette mission. Parallèlement, le musée de l'Armée travaille à la mise en place d'un séminaire de recherche en partenariat avec d'autres acteurs scientifiques et institutionnels sur la question spécifique du droit de la guerre, à travers les notions de trophée, de prise de



guerre et de dépouille, en prévision, je vous l'ai dit, d'une exposition qui leur serait consacré en 2023.

Très rapidement, pour terminer, comment s'est organisée cette recherche de provenance ? La première étape a été de déterminer le périmètre de la collection africaine du Musée qui est gérée par plusieurs départements de collections et conservée dans des réserves différentes, en fonction de la typologie des objets concernés. Bref, d'établir un corpus. Il s'est agi de repérer dans les registres d'inventaires, dans les archives du Musée et dans la documentation des collections, tous les objets portant la mention « collections orientales » et à l'intérieur de celle-ci, plus précisément les indices concordants de provenance d'origine africaine. Puis de les confronter aux objets eux-mêmes afin de corroborer scientifiquement ce faisceau de présomptions.

L'ensemble des données collectées ont été retranscrites dans un fichier numérique de suivi, stipulant la source, le numéro d'inventaire, les différentes cotes et autres numéros anciens de l'objet, ainsi que les numéros des bulletins d'entrée ou des fiches de récolement le cas échéant. S'y sont ajoutés la description, la désignation de l'objet, l'origine géographique mentionnée, l'identité des possesseurs successifs, la date d'entrée dans les collections du Musée et toute annotation signifiante contenue dans les registres. La présence de l'objet dans la base de gestion Micromusée est alors vérifiée et les données récoltées, enrichies. Notre tableur contient également des précisions sur l'origine géographique des objets par rapport aux territoires auxquels ils sont aujourd'hui rattachés et mentionne également si tel ou tel objet a fait l'objet d'une demande de restitution. Enfin, nous nous efforçons de proposer une datation probable de l'objet, ou une datation corrigée, mais également une désignation plus précise suivant la nomenclature des *thesauri* du musée de l'Armée.

Une fois l'ensemble des sources conservées au Musée consultées, les différents collecteurs seront classés par typologies, militaires en mission officielle, particuliers, marchands, maisons de vente, etc., afin de faciliter la suite des investigations. Il s'agira ensuite d'identifier les centres d'archives et les fonds d'archives privés ou publics, militaires ou civils, susceptibles de fournir des éléments d'identification supplémentaires et de permettre de remonter le plus loin possible dans la provenance, en établissant une sorte de généalogie de la transmission de l'objet depuis le créateur / producteur, en passant par le collecteur originel jusqu'au Musée..

Tous ces travaux de dépouillement seront rassemblés dans cet outil numérique, mais également reversés dans la base de gestion Micromusée, puis dans sa version consultable en ligne sur le site Internet (portail des collections) du musée de l'Armée. Cette méthodologie, et j'en terminerai là, a vocation à évoluer en fonction de l'avancée des travaux tout en constituant le premier jalon de la politique de recherche sur la provenance des collections que le musée de l'Armée entend mener dans les années à venir au-delà de la question du seul patrimoine africain. Cette politique se traduira de manière muséographique tant dans le futur parcours dédié à l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, que de manière globale, dans l'ensembles des parcours permanents du musée de l'Armée.

Je vous remercie,

Fin : 2 heures 47 min 18 sec